



VILLE DU PECQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2023

Nombre de conseillers municipaux
en exercice : 33

En vertu de l'article L.2131-1 du
C.G.C.T.,

Le Maire du Pecq certifie que la
convocation à la présente séance a été
adressée aux conseillers municipaux en
date du 13 décembre 2023

et atteste que le présent document a
été publié par voie électronique le

22 DEC. 2023
transmis en Sous-Préfecture le

21 DEC. 2023
et qu'il est donc exécutoire.

Le Maire,

Laurence BERNARD

Présents : Mme BERNARD, Maire, M. DOAN, Mme WANG, M. AMADEI,
Mme DESFORGES, M. SIMONNET, M. FOURNIER, Mme DE BROSSES,
M. PRACA, Maires-Adjoints,
Mme JOURDRIN, M. GALPIN, M. BESSETTES, M. LELUBRE, M. MANUEL,
Mme MAMBLONA-AMIEZ, M. KADDIMI, Mme MORAINÉ,
Mme CAMPION, M. SIMONIN, M. CHARLES, M. BUYS, Mme THEBAUD,
M. BIZET, Conseillers Municipaux,

Pouvoirs :

Mme BESSE, pouvoir remis à M. DOAN
Mme CLARKE, pouvoir remis à Mme de BROSSES
Mme SERIEYS, pouvoir remis à Mme WANG
Mme WEILL-LOGEAY, pouvoir remis à M. GALPIN
Mme BEHA, pouvoir remis à Mme DESFORGES
M. FRANÇOIS, pouvoir remis à Mme MORAINÉ
Mme de CHABOT, pouvoir remis à M. SIMONNET

Absents : M. LEPUT, M. HULLIN

Secrétaire de séance : Mme WANG

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de
Madame Laurence BERNARD, Maire. Le procès-verbal de la séance du 4
octobre 2023 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés. La
séance est levée à 23 heures 20.

N° 23-7-7

OBJET

CIMETIERE DU PECQ – TARIFS DES CONCESSIONS FUNERAIRES

M. FOURNIER rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs des
concessions funéraires ont été réévalués en dernier lieu par délibération n° 22-6-8 du
Conseil Municipal du 14 décembre 2022.

Il est proposé de modifier ces tarifs et d'appliquer une augmentation de 1% et de
réviser les tarifs comme suit, étant précisé que les tarifs sont arrondis à l'entier près :

	Tarif 2023	Tarif 2024
<u>Concessions</u>		
15 ans (2,00 x 1,00 m – achat et renouvellement)	466 €	471 €

Cases de Columbarium
accès en préfecture
078-217804814-20231220-23-7-7-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

15 ans (<i>achat et renouvellement</i>) pour 2 cases	799 €	807 €
15 ans (<i>achat et renouvellement</i>) pour 3 cases	949 €	958 €
<u>Cavurne</u>		
15 ans (<i>achat et renouvellement</i>)	564 €	570 €

Vu la délibération n° 22-6-8 du Conseil Municipal du 14 décembre 2022 fixant en dernier lieu les tarifs des concessions funéraires,

Vu l'avis de la Commission Finances – Ressources Humaines - Administration Générale du 11 décembre 2023,

Cet exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

DÉCIDE de fixer comme suit les nouveaux tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 :

	Tarif 2024
<u>Concessions</u>	
15 ans (<i>2,00 x 1,00 m - achat et renouvellement</i>)	471 €
<u>Cases de Columbarium</u>	
15 ans (<i>achat et renouvellement</i>) pour 2 cases	807 €
15 ans (<i>achat et renouvellement</i>) pour 3 cases	958 €
<u>Cavurne</u>	
15 ans (<i>achat et renouvellement</i>)	570 €



Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

(Handwritten signature in blue ink)

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20231220-23-7-7-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023